

STIGMATE / STIGMATISATION

Le stigmaté était, dans les cités de la Grèce antique, une marque corporelle au fer ou au couteau signalant l'infamie morale ou la disqualification sociale d'une personne (esclave, criminel, traître...). On désigne aussi comme "stigmates" les plaies corporelles — généralement mimétiques de celles du Christ et créditées de miraculeuses — de certains mystiques chrétiens.

Le terme est utilisé en sciences humaines et sociales dans deux sens différents. En médecine, il désigne les marques peu apparentes d'un état pathologique physique ou mental (parfois considérées comme "tares" plus ou moins héréditaires). Mais, dans son usage le plus fréquent, il s'agit du concept défini par Erving Goffman, sociologue américain formé à l'École de Chicago, à savoir d'un "attribut qui jette un discrédit profond". Le stigmaté, en ce sens, est une "divergence négative" avec les attentes normatives propres à la routine des relations sociales. L'individu discrédité par un stigmaté se voit refuser le respect, la considération et l'égalité des chances accordés à un individu "normal", c'est-à-dire correspondant aux exigences stéréotypées.

Goffman distingue trois types de stigmates : les difformités corporelles (malformation, infirmité, handicap, etc.), les défauts du caractère, traits psychologiques ou comportements déviants (alcoolisme, homosexualité, criminalité, maladie mentale, etc.) et les attributs "tribaux" socialement transmis de génération en génération (race, nationalité, religion, classe sociale, etc.).

La dimension principale du stigmaté, cependant, ne se tient pas dans ses caractéristiques propres, mais dans la dépréciation elle-même, c'est-à-dire dans la valeur négative qui lui est conférée au sein de l'interaction sociale par les institutions ou par les individus.

C'est à ce qui se passe lors des contacts et relations de face à face entre "normaux" et "stigmatisés" que Goffman s'intéresse particulièrement, plus qu'aux préjugés et stéréotypes qui peuvent exister hors de toute interaction directe et personnelle. Dans ce qu'il désigne comme des "situations partagées", le stigmaté induit une attitude particulière des "normaux", qui consiste à interpréter l'ensemble des actions du stigmaté comme directement liées à son attribut discréditant, y compris, évidemment, ses réactions de protection ou de défense. Chez le stigmaté, c'est l'incertitude qui prédomine, tant en ce qui concerne son acceptation ou son rejet, que sur ce que pensent "vraiment" ses interlocuteurs ou sur le classement qu'ils lui appliquent.

L'un des apports majeurs de l'analyse proposée par Goffman réside dans la prise en considération des effets du stigmaté sur l'ensemble des partenaires de l'interaction, et non pas seulement sur la

seule personne discréditée. Il montre ainsi que, du fait d'un état de conscience concentré sur l'attribut discréditant, la relation est empreinte de malaise, ce qui entraîne des comportements hésitants ou agressifs typiques de la gêne ou du déplaisir.

L'étude des relations interethniques ou "interraciales" fournit de nombreux exemples illustratifs des effets du stigmatisme sur les protagonistes. Nombre de recherches, principalement aux États-Unis, ont développé ce courant d'analyse, dit *interactionnisme symbolique*. L'approche micro-sociologique permet ainsi de mettre en lumière divers comportements plus ou moins typiques du stigmatisé ethnique ou "racial" : la "couverture" visant à limiter l'importunité du stigmatisme, tel que, par exemple, le changement de nom lorsque celui-ci signale les origines ; le "désidentificateur", signe qui vise à réparer une identification dévalorisante (élégance des vêtements, du langage, des manières...) ; le "faux-semblant" par quoi l'intéressé dissimule totalement ou partiellement son trait dévalorisant... Elle dévoile aussi, plus profondément, l'aliénation de l'identité du stigmatisé, pris dans l'ambivalence entre ce qu'il est et ce qu'on attend de lui, entre les normes sociales globales dont il participe, et son identité personnelle constamment menacée.

Sur un plan plus général, les recherches qui se sont plus ou moins directement inscrites dans le sillage de l'œuvre de Goffman interprètent le stigmatisme comme une imposition d'identité individuelle rapportée à une identification générique (étiquetage ou labellisation) face à laquelle le stigmatisé est contraint de se déterminer contradictoirement en tant qu'être humain "normal", exigeant envers lui-même et les autres un comportement "ordinaire" et égal, tout en acceptant, voire en revendiquant, une différence socialement constituée comme porteuse de discrédit et facteur d'inégalité.

Goffman lui-même signale que les relations sociales marquées par le stigmatisme dit "tribal", telles les relations interethniques ou interraciales, s'inscrivent dans l'histoire et les structures sociales. On peut en effet considérer que l'observation des interactions de face à face ne permet guère d'accéder à l'analyse des processus historiques et sociaux de la formation du discrédit et de la construction des signes sur lesquels il s'appuie, et par lesquels se définit le stigmatisme.

Ce processus — que l'on nomme *stigmatisation* — peut se baser sur divers attributs ("racial", ethnique, national, religieux...), s'appuyer sur des traits physiques réels ou fictifs, sur des caractéristiques psychiques avérées ou supposées, ou encore sur des comportements reconnaissables ou fantasmés. L'étude de la stigmatisation est donc double. Elle suppose un examen historique (social, politique, économique, culturel, religieux, ...) de la dépréciation. Mais elle implique aussi que soit analysée la construction sociale des signes et symboles (traits physiques, mentaux, comportementaux, imputation d'origine...) qui désignent l'attribut disqualifiant et le manifestent souvent comme "visible".

Cette construction des différences négatives définit des groupes et des types sociaux, "caractérisés" par leur transgression des normes explicites ou implicites. Elle les expose à la dévalorisation, au dénigrement, à la discrimination ou à la ségrégation, soit, sous diverses formes, à des traitements inégaux. La stigmatisation suppose en effet la catégorisation, la typification, l'objectivation et l'infériorisation.

Les groupes victimes de stigmatisation sont contraints de réagir à la disqualification, soit qu'ils adoptent les normes des dominants et s'identifient à leur stéréotype, auquel cas ils participent, par auto-dévalorisation, de cette représentation, soit qu'ils revendiquent les traits qui leur sont reprochés en les présentant comme des attributs positifs. C'est à un tel *retournement du stigmatisme* que se livrèrent, par exemple, L. S. Senghor dans sa célébration de la "Négritude" ¹ ou les mouvements noirs américains dans leur affirmation de la beauté du Noir ("*Black is beautiful*"). Cette dernière démarche peut conduire à la formation de groupes minoritaires organisés et actifs, visant à modifier la représentation qui leur est imposée et/ou à obtenir, socialement ou institutionnellement, un traitement égalitaire.

Véronique DE RUDDER

Corrélat :

Ethnicisation - racisation - racisme - stéréotype.

1. Léopold Sédar Senghor, *Négritude et humanisme*, 1964.

Bibliographie :

H. S. Becker, *Outsiders*, Paris : A. M. Métailié, 1985 (1ère édition en anglais, 1963) ; Erwin Goffman, *Asiles. Études sur la condition des malades mentaux*, Paris : Éd. de Minuit, 1966 (1ère édition en anglais, 1961) ; Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Éd. de Minuit, 1975 (1ère édition en anglais, 1963).